

**ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL 27 DE LA
LIGUE CONTRE LE CANCER**

14 rue du Général Leclerc

27000 EVREUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

**ASSOCIATION COMITE DEPARTEMENTAL 27 DE LA
LIGUE CONTRE LE CANCER**

14 rue du Général Leclerc

27000 EVREUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

Sommaire

- Rapport sur les comptes annuels
-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2021

À l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Comité Départemental 27 de la Ligue Contre le Cancer relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association Comité Départemental 27 de la Ligue Contre le Cancer à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société à responsabilité limitée au capital de 484.623 €
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifiés que les modalités retenus pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources et du CROD décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement CRC n° 2018-06 et ont été correctement appliquées dans son ensemble.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Président et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social

Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire

71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société à responsabilité limitée au capital de 484.623 €
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR18 378 735 823



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société à responsabilité limitée au capital de 484.623 €
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 01 Avril 2022

Pour DEC
Véronique Brière



DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société à responsabilité limitée au capital de 484.623 €
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2021			31/12/2020
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	57 855		57 855	57 855
	Constructions	448 309	179 052	269 256	281 530
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	32 188	29 078	3 111	1 871	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	538 352	208 130	330 222	341 256	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
Avances et Acomptes versés sur commandes				2 654	
CREANCES (3)					
Créances usagers et comptes rattachés	854		854		
Autres créances	32 273		32 273	28 080	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	635 170		635 170	502 222	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	TOTAL (II)	668 297		668 297	532 955
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à VI)	1 206 649	208 130	998 520	874 211	
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an					
(3) dont à plus d'un an					
ENGAGEMENTS RECUS					
Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents					
Dons en nature restant à vendre					

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
 Cabinet DE

- autorisés par l'organisme de tutelle

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2021

31/12/2020

		31/12/2021	31/12/2020
Fonds associatifs	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise <i>Dont legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés, subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables</i>		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	1 185 709	1 185 709
	Report à nouveau	(484 346)	(509 673)
	Résultat de l'exercice	71 422	25 328
	Total des fonds propres	772 785	701 363
	Autres fonds associatifs		
	Fonds associatifs avec droit de reprise - Apports - Legs et donations - Subventions d'investissements affectées à des biens renouvelables		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs Droits des propriétaires Ecarts de réévaluation Subventions d'investissement sur biens non renouvelables Provisions réglementées		
Total des autres fonds associatifs			
Total des fonds associatifs	772 785	701 363	
Provisions	Provisions pour risques		7 718
	Provisions pour charges	18 411	16 603
Total des provisions	18 411	24 321	
Fonds dédiés	Sur subventions de fonctionnement	3 870	9 781
	Sur dons manuels affectés	1 754	
	Sur legs et donations affectés		
Total des fonds dédiés	5 623	9 781	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 297	58 559
	Dettes fiscales et sociales	17 051	14 608
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	131 352	58 022	
Produits constatés d'avance		7 557	
Total des dettes	201 700	138 746	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	998 420	874 211	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	71 422,65	25 327,65	
(1) Dont à moins d'un an	201 700	138 746	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
ENGAGEMENTS DONNES			

Commissaire aux Comptes
V. BARRÉ
Cabinet DES

Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

		31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises, de produits fabriqués	9 187	6 895
	Prestations de services	969	
	Productions stockée		
	Production immobilisée		
	Subventions d'exploitation	39 729	39 025
	Dons	261 178	235 545
	Cotisations	27 408	26 888
	Legs et donations		
	Autres produits de gestion courante	344	12
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	10 196	8 587
	Autres produits	85 201	20 805
Total des produits d'exploitation	434 212	337 758	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats	317	537
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	136 204	120 819
	Impôts, taxes et versements assimilés	3 271	2 995
	Rémunération du personnel	67 578	56 536
	Charges sociales	22 585	20 744
	Subventions accordées par l'association	102 530	58 628
	Dotations aux amortissements et dépréciations	13 650	14 298
	Dotations aux provisions	1 808	
	Autres charges	19 698	21 259
	Total des charges d'exploitation	367 642	295 815
1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER		66 571	41 942
Produits financiers	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Intérêts et produits financiers	863	1 053
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Charges financières	Intérêts et charges financières		
	2 - RESULTAT FINANCIER	863	1 053
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (1 + 2)		67 433	42 996
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels	7 718	
	Charges exceptionnelles	7 733	7 718
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL		(15)	(7 718)
Impôts sur les sociétés	Impôts sur les sociétés	154	169
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	9 781	
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	5 623	9 781
TOTAL DES PRODUITS		452 574	338 811
TOTAL DES CHARGES		381 152	313 483
EXCEDENT ou DEFICIT		71 422	25 328
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS	5 203	4 057
	Bénévolat		
	Prestations en nature	5 203	4 057
	Dons en nature		
	CHARGES	5 203	4 057
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services	5 203	4 057
Personnel bénévole			

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
5 203

Cabinet DEC




ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021


Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION	& DES FAITS CARACTÉRISTIQUES
DE L'EXERCICE	4
1.1 OBJET SOCIAL	4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES	4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE	5
2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES	6
2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX	6
2.1.1 <i>Preamble</i>	6
2.1.2 <i>Cadre légal de référence</i>	6
2.2 DÉROGATIONS.....	6
2.2.1 <i>Cotisation des Comités Départementaux</i>	6
3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	7
3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF.....	7
3.1.1 <i>Principes généraux</i>	7
3.1.2 <i>État de l'actif immobilisé (brut)</i>	8
3.1.2.1 <i>Détail des colonnes « B et C »</i>	8
3.1.3 <i>Amortissements de l'actif immobilisé</i>	8
3.1.4 <i>Méthode et durées d'amortissements</i>	9
3.1.1 <i>Etat des échéances des créances</i>	9
3.1.2 <i>Disponibilités</i>	9
3.1.3 <i>Produits à recevoir par postes du bilan</i>	10
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF	11
3.2.1 <i>Tableau de variation des fonds propres</i>	11
3.2.2 <i>Fonds dédiés</i>	12
3.2.4 <i>Provisions pour risques et charges</i>	14
3.2.4.1 <i>Tableau de variation</i>	14
3.2.4.2 <i>Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés</i>	14
3.2.5 <i>Dettes</i>	14
3.2.5.1 <i>Etat des échéances</i>	14
3.2.5.2 <i>Détail des dettes fiscales et sociales</i>	15
3.2.6 <i>Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler)</i>	15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN	15
4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	16
4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD).....	16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	18
4.2.1 <i>Produits liés à la générosité du public</i>	18
4.2.1.1 <i>Cotisations sans contrepartie</i>	18
4.2.1.2 <i>Dons manuels</i>	18
4.2.1.3 <i>Mécénat</i>	18
4.2.1.4 <i>Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler)</i>	18
4.2.2 <i>Produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.2.1 <i>Parrainage des entreprises</i>	19
4.2.2.2 <i>Contributions financières sans contrepartie</i>	19
4.2.2.3 <i>Autres produits non liés à la générosité du public</i>	19
4.2.3 <i>Subventions et autres concours publics</i>	20
4.2.4 <i>Reprises sur provisions et dépréciations</i>	20
4.2.5 <i>Utilisation des fonds dédiés</i>	20
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION	20
4.3.1 <i>Modalités de répartition des charges</i>	20
4.3.2 <i>Missions sociales</i>	21
4.3.3 <i>Frais de recherche de fonds</i>	21
4.3.3.1 <i>Frais d'appel à la générosité du public</i>	21
4.3.3.2 <i>Frais de recherches des autres ressources</i>	21
4.3.4 <i>Frais de fonctionnement</i>	22


 Commissaire aux comptes
 V. BRIÈRE
 Cabinet DEG

4.3.5	<i>Dotations aux provisions et dépréciations</i>	22
4.3.6	<i>Reports en fonds dédiés de l'exercice</i>	22
4.4	CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD	23
4.4.1	<i>Principes généraux</i>	23
4.4.2	<i>Principes de valorisation</i>	23
4.5	TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD	24
4.6	AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT	25
4.6.1	<i>Honoraires des commissaires-aux-comptes</i>	25
4.6.2	<i>Charges et produits exceptionnels</i>	25
4.7	COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)	25
4.7.1	<i>Compte d'Emploi des Ressources (CER)</i>	25
4.7.2	<i>Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public</i>	29
4.7.3	<i>Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public</i>	29
5.	AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE	30
5.1	INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	30
5.1.1	<i>Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP)</i>	30
5.2	AUTRES INFORMATIONS	30
5.2.1	<i>Informations relatives aux bénévoles</i>	30
5.2.2	<i>Informations relatives au personnel salarié</i>	31
5.2.3	<i>Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice</i>	31
5.2.4	<i>Certification du nombre d'adhérents</i>	31


 Commissaire aux comptes
V. BRIERE
 Cabinet DEC

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organismes étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES RÉALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche :**

Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades :**

Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage :**

Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation :**

Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et matérielles ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;

- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Suite aux recommandations gouvernementales relatives à la pandémie du COVID 19 déclarée le 20/01/2020, et afin de limiter les risques de transmission et de propagation, la Direction de l'Association a décidé de suspendre ses activités et de fermer son établissement recevant du public en mars 2021. La continuité d'exploitation n'est pas remise en question pour le Comité par cet événement.
- Une provision pour risque exceptionnelle constituée au 31/12/2020 suite à la perte de chèques remis à la poste en décembre 2020 a été reprise sur 2021. Aucun recours n'étant possible, la perte de 6 923 € a été comptabilisée en charge exceptionnelle.

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Preamble

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

Commissaire aux Comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A	B	C	D
	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	535 736	2 616		538 352
Total	535 736	2 616	0	538 352

3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C »

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations incorporelles	0	0
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles	2 616	0
→ Agencements divers	2 616	
→ ...		
Immobilisations financières	0	0
→ ...		
→ ...		
Total	2 616	0

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles Amort. Immobilisations corporelles Amort. Immobilisations financières	194 480	13 650		208 130
Total	194 480	13 650	0	208 130

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements


Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés	854	854	
→ Autres Créances	31 944	31 944	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	32 798	32 798	0

3.1.2 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	90 948	
Livrets et comptes épargne	543 233	863
Comptes à terme		
Total	634 181	863


 Commissaire aux comptes
 V. BRIERE
 Cabinet BEC

3.1.3 Produits à recevoir par postes du bilan


Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
→		
→		
Créances clients et comptes rattachés		
→		
→		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
Autres créances		
→ Legs à recevoir BN	14 100	8 322
→ Dons à recevoir	7 744	17 413
→ Dons à recevoir BN	3 253	1 220
→ Subventions à recevoir	4 500	
→ Remboursement assurance à recevoir	2 639	
→		
Disponibilités		
Total	32 236	26 955

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021	
	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public
Fonds propres sans droit de reprise										
→ Fonds statutaires										
→ Fonds de réserve générale	312 132								312 132	
→ Fonds de réserve missions sociales	873 577								873 577	
→ Legs et donations avec contrepartie										
Fonds propres avec droit de reprise										
Ecart de réévaluation										
Réserves										
Report à nouveau	-509 673		25 328							-484 346
Excédent ou déficit de l'exercice										
Subventions d'investissement										
Provisions réglementées										
Total	676 035	0	25 328	0	0	0	0	0	701 363	0


 Commissaire aux comptes
V. BRIERE
 Cabinet DEC

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		44 000	9 781	5 623	9 781	5 623
→ Subvention ARS	2020	20 000	9 781		9 781	0
→ Subvention Fonds Urgence LNCC	2021	15 000		1 754		1 754
→ Subvention CPAM	2021	9 000		3 870		3 870
→						
→						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		0	0	0	0	0
→ NEANT						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ NEANT						
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		0	0	0	0	0
→						
→						
Total		44 000	9 781	5 623	9 781	5 623

Comité de suivi des comptes
 Cabinet DEC

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 Tableau de variation

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques	7 718		7 718	0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour Indemnités de départ en retraite	16 603	1 808		18 411
→				
Total	24 321	1 808	7 718	18 411

3.2.3.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 Etat des échéances

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	53 297	53 297		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	17 051	17 051		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	131 352	131 352		
Produits constatés d'avance		0		
Total	201 700	201 700	-	-

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEC


3.2.4.2 Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	1 008	0
→ Impôt sur les sociétés		
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes	1 008	
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	16 043	14 608
→ Urssaf/ Pôle emploi	2 344	1 590
→ Caisse de retraite	533	396
→ Caisse de prévoyance	1 019	1 022
→ Personnel autres charges à payer	3 563	
→ Organismes sociaux autres charges à payer	1 211	885
→ Dettes congés à payer	5 479	8 179
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 863	2 535
→ Prélèvement à la source	31	
Total	17 051	14 608

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	43 735	41 458
→ FNP - Factures non parvenues	8 097	6 886
→ FNP - Factures non parvenues Groupe	35 639	34 572
...		
Dettes sociales :	12 117	10 714
→ Personnel autres charges à payer	3 563	
→ Dettes congés à payer	5 479	8 179
→ Organismes sociaux autres charges à payer	1 211	
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	1 863	2 535
Dettes des legs et donations :	0	0
...		
Autres dettes :	131 352	58 022
→ Recherches régionales	39 039	28 668
→ Recherches nationales	67 512	26 312
→ Autres Recherches	24 801	3 043
Total	187 204	110 195

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN


 Commissaire aux comptes
V. BÉRIERE
 Cabinet DEC


4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIQUE CONTRE LE CANCER	REPORTING - COMITÉ DE L'EURE		Décembre 2021		Décembre 2020	
	EMPLOIS	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public	
CHARGES PAR DESTINATION						
1.1 Réalisées en France	248 383,66	216 944,07	164 114,48	158 333,98		
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	159 099,66	128 160,07	112 955,29	107 174,79		
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	89 284,00	88 784,00	51 159,19	51 159,19		
1.2 Réalisées à l'étranger						
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme						
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes						
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	77 019,30	77 019,30	81 685,11	81 685,11		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			47,60	47,60		
3.1 Frais d'information et de communication	12 996,46	12 996,46	16 497,38	16 497,38		
3.2 Frais de fonctionnement	25 447,17	14 718,17	37 603,30	31 402,17		
3.3 Autres charges	9 873,93	9 529,75	3 754,54	3 754,54		
TOTAL CHARGES	381 151,84	338 452,75	313 483,33	291 973,78		
EXCÉDENT OU DÉFICIT	71 421,92		25 327,65			

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION				
Réalisées en France	4 631,07	4 631,07	3 665,31	3 665,31
Réalisées à l'étranger				
TOTAL	5 203,28	5 203,28	4 056,61	4 056,61


 Commissaire aux comptes
V. BRIERE
 Cabinet DEC

RESSOURCES	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1.1 Cotisations sans contrepartie	-27 408,00	-27 408,00	-26 888,00	-26 888,00
1.2 Dons, legs et mécénat	-261 177,84	-261 177,84	-235 545,21	-235 545,21
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	-75 194,83	-75 194,83	-28 753,80	-28 753,80
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	-21 025,00			
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	-10 540,17		-8 379,64	
TOTAL	-452 573,76	-371 496,67	-338 810,98	-291 406,01

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021		Décembre 2020	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
Bénévolat				
Prestations en nature	-5 203,28	-5 203,28	-4 056,61	-4 056,61
Dons en nature				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	-5 203,28	-5 203,28	-4 056,61	-4 056,61

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEEC

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association. Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
→ Octobre Rose	38 390	20 805
→ Tulipes	11 400	
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
→ ...		
Total	49 790	20 805

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEG

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 Parrainage des entreprises

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services	9 187	6 895
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public :		
→ Redevances d'actifs incorporels		
→ Loyers		
→ Plus ou moins-values de cessions de ces actifs		
Total	9 187	6 895

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
 - Les subventions d'exploitation ;
 - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Total	0	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public	9 781	
Total	9 781	0

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ;
- Frais de recherche de fonds ;
- Frais de fonctionnement.

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des coûts indirects est définie de la façon suivante : répartition des charges indirectes en fonction de l'affectation de la surface des locaux aux missions sociales Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du 21/12/2012

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Assurance	710		345	1 055
Electricité et eau	3 503			3 503
Téléphone	3 614			3 614
Affranchissement		4 616	646	5 262
Dotation amortissements	12 288		1 382	13 650
Entretien locaux	17 898			17 898
Credit bail	459		917	1 376
Taxe foncière	2 009		223	2 232
Honoraires	2 915		10 542	13 457
Maintenance	732	3 358	482	4 572
Total	44 128	7 974	14 517	66 619

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondants selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	44 458	40 227
Actions d'information, de prévention et de dépistage	15 824	
Actions de formation		
Actions de recherche	1 885	
Actions de société et politique de santé		
Frais d'appel aux dons et legs	9 957	9 083
Frais de fonctionnement (dont communication)	18 039	27 969
Total	90 163	77 279

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	2021	2020
Actions pour les malades	114 923	73 253
Actions d'information, prévention, dépistage	33 368	24 518
Actions de formation	197	212
Actions de recherche	9 061	11 272
Actions autres	1 550	3 700
Total	159 100	112 955
Versement à d'autres organismes	2021	2020
Actions pour les malades	20 750	8 125
Actions d'information, prévention, dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	68 534	43 034
Actions autres		
Total	89 284	51 159

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ;
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ;
- Les frais d'appel à bénévolat ;

- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	12 996	16 497
Frais de gestion :		
- frais de gestion	8 270	24 571
- Impôts et taxes	342	246
- Cotisation statutaire	6 107	6 586
- Autres charges	9 530	3 755
...		
Total	37 244	51 654

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et dépréciations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation	3 870	9 781
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	1 754	
Total	5 623	9 781

Commissaire aux comptes
V. BRIERE

Cabinet DEG

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat	SMIC x 1,5		1 659
Prestation	Tarif négocié	5 203	2 398
Autres (à préciser)			
	Total	5 203	4 057

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes							
Achats de marchandises	129						188				317
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	57 673	89 284			64 254		14 276				136 204
Aides financières	13 246										102 530
Impôts, taxes et versement assimilés	2 677				135		459				3 271
Salaires et traitements	45 083				8 906		13 590				67 578
Charges sociales	15 199				2 937		4 449				22 585
Dotations aux amortissements et dépréciations	12 288						1 362	1 808			15 458
Dotations en fonds dédiés											
Report sur fonds dédiés										5 623	5 623
Autres charges	12 804				788		6 107				19 698
Charges financières											
Charges exceptionnelles											
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices											
TOTAL	159 100	89 284	0	0	77 019	0	48 316	1 808	0	5 623	381 152

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées à l'étranger				
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestation de services	5 203				
Personnel bénévole					
TOTAL	5 203	0	0	0	0

Cabinet BEC
V. BRIERE
Comptable aux comptes

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	6 624
Total	6 624

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
→ Reprise provision pour risques	7 718
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	7 718
Charges exceptionnelles	
→ Solde remise de chèques perdue par la banque	6 923
→ Annulation dons à recevoir Balles Roses	810
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
→ ...	
Total	7 733

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

LA LIQUE CENTRE LE CANCER		027 - COMITÉ DE L'EURE	Décembre 2021	Décembre 2020
Détails	EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE				
1.1 Réalisées en France		216 944,07	159 333,98	
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>		<i>128 160,07</i>	<i>107 174,79</i>	
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		99 369,93	73 253,14	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public		17 981,62	18 737,93	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres		196,98	212,45	
Actions de société et politique de santé		1 550,30	3 699,58	
<i>Actions internationales réalisées par l'organisme</i>				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		9 061,24	11 271,69	
Actions de création-subvention-administration d'établissement				
Autres actions				
<i>Versements à d'autres organismes agissant en France</i>		<i>88 784,00</i>	<i>51 159,19</i>	
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé		20 250,00	8 125,19	
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public				
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres				
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer		68 534,00	43 034,00	
<i>Programmes nationaux</i>		<i>41 200,00</i>	<i>26 312,00</i>	
<i>Programmes régionaux et départementaux</i>		<i>27 334,00</i>	<i>16 722,00</i>	
Mission reversement legs				
Autres actions				
Actions de société et politique de santé				
1.2 Réalisées à l'étranger				
<i>Actions réalisées par l'organisme</i>				
<i>Versements à un organisme central ou d'autres organismes</i>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public		77 019,30	61 685,11	
Frais d'appel de dons		57 425,50	65 845,30	
Frais d'appel des legs				
Frais traitements des dons		19 581,35	15 839,81	
Frais de traitements des legs				
Frais de campagne pour des dons en nature				
Achats pour manifestations et ventes		12,45		
Activités de récupérations				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			47,60	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades				
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dep				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Frais de Recherche de Mécénat Formation				
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades				
Concours ext-parrainage entp Info,Prév,Dep				
Concours ext-parrainage entp Formation				
Concours ext-parrainage entp Recherche				
Frais de recherche partenariat			47,60	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics				
3.1 Frais d'information et de communication		12 996,46	16 497,38	
Frais d'information et de communication externe		12 996,46	16 497,38	
Frais d'information et de communication interne				
3.2 Frais de fonctionnement		14 718,17	31 402,17	
Frais de gestion		8 269,50	24 570,88	
Formation administrative				
Impôts et taxes		342,17	245,62	
Cotisation statutaire 10%		6 106,50	6 585,67	
3.3 Autres charges		9 529,75	7 754,54	
Charges financières		779,00	695,78	
Dotations aux amortissements		1 361,93	3 058,76	
Charges exceptionnelles		7 388,82		
TOTAL DES EMPLOIS		331 207,75	291 720,78	
COMPTES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE		33 045,92		
TOTAL		371 498,67	291 973,78	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
EMPLOIS DE L'EXERCICE		TOTAL	TOTAL	
Réalisées en France		4 631,07	3 665,31	
Réalisées à l'étranger				
TOTAL		5 203,28	4 056,61	
FONDS DÉDIÉS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice				
=- Utilisation				
=+Report				
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice				

Essaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEC

Détails	RESSOURCES PAR ORIGINE CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
RESSOURCES DE L'EXERCICE			
RESSOURCES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
1.1 Cotsations sans contrepartie		-27 408,00	-26 888,00
1.2 Dons, legs et mécénat		261 177,84	-235 545,21
Dons manuels non affectés		-249 249,75	-219 464,40
Dons manuels affectés		-7 928,09	-2 408,85
Legs, donations et assurances-vie non affectés			-8 321,96
Legs et autres libéralités affectés			
Mécénat		-4 000,00	-5 350,00
1.3 Autres produits liés à la générosité du public		75 194,83	28 753,60
Manifestations		-115,00	
Ventes (dont abonnement à vivre)		-9 186,93	-6 895,44
Prestations et autres ventes			
Activités de récupération			
Charges et Produits exceptionnels			
Droits d'auteurs			
Autres produits affectés aux missions sociales (dont abonnement à vivre)		-854,28	
Autres produits affectés			
Produits financiers		-862,72	-1 053,20
Quotes parts de générosité reçues d'autres entités		-64 175,90	-20 805,16
UTILISATION DES FONDS DÉDIÉS			
Utilisation fonds dédiés sur subventions d'exploitation			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières			
Utilisation fonds dédiés sur contributions financières provenant du siège			
Utilisation fonds dédiés s/ressources GP			
Utilisation fonds dédiés ressources GP réseau legs affectés			
TOTAL DES RESSOURCES		-371 498,67	-291 406,01
DÉFICIT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE			
TOTAL		-371 498,67	-291 973,78
RESSOURCES REPORTÉES			
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)		334 211,62	320 481,61
+ Excédent ou - insuffisance de la générosité du public		33 045,92	-567,77
Investissements et désinvestissements nets liés à la GP			14 297,78
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)		367 257,54	334 211,62
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
RESSOURCES DE L'EXERCICE		TOTAL	TOTAL
CONTRIBUTIONS (OU LAUS) DES LÉVÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC			
Bénévolat			
Prestations en nature		-5 203,28	-4 056,61
Dons en nature			
TOTAL		-5 203,28	-4 056,61

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet DEG

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investissement	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotations brute	Dotations à neutraliser
2009							
2010							
2011							
2012							
2013							
2014							
2015							
2016							
2017							
2018							
2019							
2020							
2021							
Total							

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayant financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

Commissaire aux Comptes
V. BRIERE
Cabinet DEG

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser

NEANT


5.2 AUTRES INFORMATIONS

5.2.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	15	104		1 634,88
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlg, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	6	93,6		1 471,39
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	2	26,52		416,89
Total	23	224	0	3 523

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)

(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES


 Commissaire aux comptes
V. BRIERE
 Cabinet DEC

5.2.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié	2		2
Personnel mis à disposition CES et/ou autres....			
Total	2	0	2

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
6251 - Voyages et déplacements	Frais de transport et hébergement	836
6257 - Réceptions	Restauration	
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	836

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.2.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à 3 426 membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Commissaire aux comptes
V. BRIERE
Cabinet JEG

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

À l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisées ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Mont Saint Aignan,
Le 01 Avril 2022

Pour DEC,
Véronique Brière



DEC - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre de la région Rouen-Normandie
Société de Commissariat aux comptes inscrite à la compagnie régionale de Rouen
Société à responsabilité limitée au capital de 484.623 €
378 735 823 RCS ROUEN
N° d'identification à la TVA : FR 18 378 735 823

DIAGNOSTIC EXPERTISE CONSEIL

Siège social
Parc de la Vatine
7, rue A. Sakharov
76130 Mont-Saint-Aignan
Tél. : 02 35 61 45 00
Fax : 02 35 61 43 89

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr

Bureau secondaire
71, avenue Adolphe Geeraert
59240 Dunkerque
Tél. : 03 28 26 66 50
Fax : 03 61 17 80 55

decmsa@groupe-dec.fr
www.groupe-dec.fr